



conservatoire
à rayonnement intercommunal
MAURICE ANDRÉ
musique dans et théâtre

PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2024 - 2028

Sommaire

Introduction	p. 2
Les missions d'un établissement d'enseignement artistique	p. 3
Alès Agglomération et la politique culturelle	p. 5
Le Conservatoire Maurice André.....	p. 7
Le Conservatoire en chiffres	p. 9

Axe 1 : un enseignement pluriel, transversal, valorisant toutes les esthétiques

Des esthétiques multiples au cœur de l'enseignement	p. 17
La place centrale du collectif	p. 17
Transversalité des pratiques	p. 18
L'évaluation	p. 18
Conserver l'exigence et renforcer le parcours pré-professionnalisant	p. 19

Axe 2 : un rayonnement cohérent et équilibré, un travail en réseau affirmé

Identité du territoire et de son histoire	p. 21
Maillage et antennes	p. 21
Réseaux	p. 22
Partenaires emblématiques, festivals	p. 22
Saison artistique	p. 23

Axe 3 : éducation artistique et culturelle et médiation

Éducation nationale et enseignement	p. 25
École du spectateur	p. 25
Dispositifs avec les quartiers prioritaires	p. 26
Soutien à la pratique amateur	p. 26
Handicap et publics empêché	p. 27

Le projet d'établissement en 30 actions	p. 29
Annexe 1 : ressources et outils	p. 31
Annexe 2 : les parcours	p. 35
Annexe 3 : les équipes	p. 37

Introduction

« Conjuguons les temps »

Rédiger le nouveau projet d'un établissement d'enseignement artistique, c'est se projeter vers le futur, dresser des bilans, poser des diagnostics, prendre de la hauteur sur ses missions et son environnement territorial mais c'est avant tout se donner le temps de la réflexion.

Au travers de la construction de ce projet, nous avons pris conscience de la richesse extraordinaire que représente un Conservatoire lorsqu'il se positionne à la croisée des temps ; à quel point conjuguer nos diverses missions c'est avant tout conjuguer les temps.

Le temps long, celui de l'enseignement spécialisé, celui de la transmission patrimoniale, celui de la construction de parcours personnels au sein d'aventures collectives, en se tournant autant vers le passé que vers l'avenir. Et le temps présent, celui de la participation au quotidien du territoire et de ses habitants, celui de l'accompagnement des inspirations, celui de la prise en compte de la réalité sociétale.

Ce projet d'établissement est le prolongement direct du précédent élaboré en 2018. Il finalise deux années de travail collectif de la part de toutes les équipes : pédagogiques et artistiques, administratives et techniques.

Son élaboration s'est construite au sein de plusieurs groupes de travail réguliers, de rencontres plénières ou de moments d'échanges plus informels.

Deux volontés politiques en forment les lignes directrices : s'adresser à tous les publics du territoire et faire évoluer son classement vers « Conservatoire à Rayonnement Départemental ».

Il est en cohérence directe avec le Projet Culturel de Territoire d'Alès Agglomération et le Schéma Départemental de l'Enseignement Artistique et se conforme aux textes cadres de référence du Ministère de la Culture.

Enfin, et surtout, ce projet reste fidèle à l'état d'esprit créatif et participatif du Conservatoire Maurice André et à son fonctionnement collaboratif et convivial. Il valorise ses équipes soudées et réuni ses agents autour d'une même motivation ; autant d'atouts qui font la force de cet établissement depuis de nombreuses années.

LES MISSIONS D'UN ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

Les établissements d'enseignement artistique en France sont encadrés par plusieurs textes de références qui bornent leurs activités et définissent leurs actions principales : missions, orientations pédagogiques, rayonnement, moyens de mise en œuvre. C'est à partir de ces textes que se définit le projet de l'établissement et sa vocation de service public :

- Les schémas nationaux d'orientation pédagogique (musique, danse, art dramatique) ont fait l'objet d'une refonte récente qui vient de paraître en 2023. Ils détaillent l'organisation des études et les moyens nécessaires pour une harmonisation des enseignements sur tout le territoire. Ce sont les éléments structurants de la maquette pédagogique.
- La Charte de l'enseignement artistique spécialisé de danse, musique et théâtre de 2001 précise les missions : enseignement bien sûr, mais également Éducation Artistique et Culturelle, liens avec l'Éducation Nationale, développement des pratiques amateur, diffusion, liens avec les acteurs du territoire.
- Les critères de classement, parus eux aussi en 2023 sont destinés aux établissements labellisés ou souhaitant l'être dans l'une des trois catégories (CRC/CRI, CRD, CRR), ils en définissent le cahier des charges.
- Les textes régissant les diplômes pouvant être délivrés par les CRD et CRR et au travers, les exigences d'un troisième cycle diplômant et du cycle de préparation à l'enseignement supérieur. Les décrets d'application paraîtront en 2024 et définiront les trois appellations : DNEM, DNED, DNET.
- Les Schémas départementaux de l'enseignement artistique, qualifient également les enjeux de l'enseignement sur un échelon plus local, leur harmonisation ainsi que la pertinence de réseaux départementaux. Celui du Gard a été lancé en 2023 suite à une riche période de concertation.
- Enfin, en prenant un peu de hauteur, les lois NOTRe et LCAP de 2015 et 2016 ont introduit la notion de "droits culturels" et leur application au sein des politiques culturelles.

Ces textes sont le fondement de la construction d'un projet d'établissement afin de rester en droite ligne avec les orientations souhaitées, la politique générale des enseignements artistiques et la volonté d'harmonisation des pratiques culturelles à l'échelon national et à celui du département du Gard.

La maquette pédagogique du CRI d'Alès Agglomération est entièrement conforme aux trois schémas d'orientation sur les contenus, les objectifs et l'évaluation des cycles, la pratique amateur et sur la construction des parcours personnalisés.

Néanmoins, un établissement d'enseignement artistique se doit d'être ancré sur son territoire, en phase avec les attentes de la population et acteur à part entière du projet porté par les élus et les acteurs culturels. Nous devons rester attachés à cela et par conséquent préserver ces multiples équilibres d'échelles au sein du présent projet d'établissement.



ALÈS AGGLOMÉRATION ET LA POLITIQUE CULTURELLE

La culture est depuis longtemps au centre des actions d'Alès Agglomération et de ses 71 communes à destination de ses 135 000 habitants. Ici, « **la culture est dans notre na-ture** ». A l'initiative du Président d'Alès Agglomération, un **Projet Culturel de Territoire** s'est donc construit avec l'ensemble des acteurs locaux, en associant la population, dans un esprit d'ouverture et de coopération. Ce projet a abouti à la rédaction de la candida-ture au label « Capitale Française de la Culture ».

En phase totale avec cette construction participative et l'engouement populaire qu'il a suscité, ce projet consiste à **créer des liens** entre les disciplines artistiques, entre les gens, entre les générations, entre les univers. Le projet est aussi **en phase avec les enjeux sociétaux** : sobriété, démarche participative, droits culturels, éducation artistique et culturelle, éco-responsabilité. Il fait une place maximale à la nature et à la jeunesse qui représentent l'avenir culturel.

Alès Agglomération, un territoire en développement

Cette démarche s'inscrit dans la dynamique d'un territoire investi dans tous les domaines : développement durable (Agglomération la plus labellisée de France), industriel (2^e bassin d'Occitanie), démographique (5^e Agglomération de la Région), touristique (les Cévennes classées par l'UNESCO au Patrimoine mondial de l'humanité) ... Alès Agglomération s'appuie sur des structures et des événements culturels de premier plan (Scène Nationale, Pôle National des arts du cirque, Conservatoire Maurice André, Festival du cinéma Itinérances, chant choral Les Fous Chantants, compagnies de création artistique...) et sur un tissu associatif dense, structuré et impliqué (plus de 600 événements organisés par an).

Pays d'accueil et d'ingéniosité, de solidarité et d'initiatives, les Cévennes ont développé une forte culture de la relation, autant qu'une relation forte à la culture. Le projet culturel est une déclinaison poétique et ludique de cet héritage : **Créateurs de liens** !

Révéler, valoriser et durer

Alès Agglomération revendique une démarche au long cours, un mouvement continu qui s'incarne dans un projet de territoire, dans ces Cévennes où nature et culture sont indissolublement liées.

À l'image des droits culturels, Alès Agglomération inclut la culture dans des projets plus larges que son strict champ catégoriel : tourisme, sport, enseignement, urbanisme, Politique de la Ville...

Enfin, cette démarche s'inscrit dans un temps long : révéler l'existant, valoriser la création locale et exister durablement.

5 axes de travail majeurs :

- **Nature et Culture, un ADN cévenol**

Omniprésente physiquement et symboliquement dans la vie des Grands-Alésiens, la nature est vécue comme constitutive de notre vivre ensemble, de nos relations sociales, de notre manière de pensée, au point d'affirmer que « la culture est dans notre nature ». Ce long dialogue entre les humains et la nature, du sous-sol, avec les mines, au ciel, avec les étoiles est un magnifique prétexte à des vagabondages poétiques.

- **Arts et sciences**

Appliquées à la transition écologique, ces réflexions, entre sensible et sensé connaissent des déclinaisons en recherche appliquée (matériaux, transports, constructions...), esthétique ou philosophie...

En dialogue avec une programmation artistique, ce projet nouera une réflexion et un échange avec des figures intellectuelles œuvrant au carrefour de ces deux approches.

- **Arts et sports**

La rencontre de ces deux mondes recèle de nombreuses sources de connivences et d'inspiration. Offrant une possibilité de diversification des partenariats ou une mutualisation inhabituelle, l'objectif sera de proposer des rencontres ludiques et non convenues. Cet axe reprend à son compte le dialogue nature - culture. Le sport, pratique qui met littéralement en jeu le corps, oriente la réflexion du côté de la nature et de la culture.

- **Terre de fabrique**

Alès Agglomération (2e pôle industriel d'Occitanie) développe des filières d'excellence intégrées dans des pôles de compétitivité nationaux. Les acteurs culturels institutionnels et privés perpétuent cette tradition du « Made in ici » en proposant des lieux et des temps de création permettant aux artistes de trouver des propositions des plus simples aux plus intégrées : fabrication de décors, d'agrès, machineries, dispositifs scéniques...

- **Spectacle vivant**

Marqueur du territoire, le spectacle vivant est inscrit dans l'A.D.N. d'Alès Agglomération. Il conjugue à lui seul culture, nature, sciences, sports et conception en mettant en avant les valeurs que souhaite développer Alès Agglomération : les droits culturels, l'implication de toutes et de tous et la durabilité. Capable d'intégrer tous les formats et tous les lieux, le spectacle vivant témoigne de la vitalité et de la réalité de notre territoire en incarnant proximité, itinérance et vivre ensemble.

LE CONSERVATOIRE MAURICE ANDRÉ

Le Conservatoire Maurice André, classé à rayonnement intercommunal par le Ministère de la Culture, dispense son enseignement et porte ses actions au travers de trois spécialités : musique, danse et théâtre.

Il accueille **1 600 élèves** au sein de **9 sites** d'enseignement répartis sur le territoire d'Alès Agglomération.

L'équipe pédagogique est composée de **65 enseignants**, l'équipe administrative et technique est composée de **12 agents**.

7 sites sont directement gérés par Alès Agglomération : Alès, Anduze, Cendras, La Grand-Combe, Rousson, Saint-Christol-lès-Alès, Vézénobres.

2 sites sont gérés par des associations : Association Saint Privadenne et Association pour l'enseignement musical à Bagard.

Outre l'enseignement spécialisé au sein des murs, le Conservatoire est également présent au sein des écoles primaires (3 intervenants en milieu scolaire, 3 orchestres à l'école, danse à l'école) et propose deux classes à horaires aménagés en partenariat avec le collège Diderot : 1 instrumentale et 1 vocale. En tout, ce sont plus de **2 000 enfants** supplémentaires que le conservatoire touche chaque année hors les murs.

Les enseignements dispensés au sein de l'établissement sur les 3 spécialités s'étendent aux trois cycles définis par le schéma national d'orientation :

- **En danse**, dans les disciplines Contemporain, Classique et Modern Jazz.
- **En musique**, dans toutes les disciplines instrumentales (sauf basson et musiques anciennes), en pratique vocale (filière voix), en musiques actuelles et en formation musicale.
- **En théâtre**

En outre, d'autres disciplines viennent enrichir l'offre, comme les danses latines, le steel-drum, la musique assistée par ordinateur, les percussions du monde ou les percussions corporelles.



Quatre missions principales composent le socle de nos actions, et chacune se doit d'être traitée au même niveau tout en étant reliée aux autres de façon poreuse :

- **L'enseignement artistique spécialisé** : c'est penser sur le temps long l'acquisition de compétences plurielles organisées et structurées.
- **L'éducation artistique et culturelle** : c'est l'ouverture vers les publics extérieurs, les partenaires culturels et la prise en compte des droits culturels.
- **La diffusion** : c'est œuvrer à la dynamique du territoire, au lien social, à la promotion de la culture sous toutes ses formes.
- **Le soutien à la pratique amateur** : c'est pérenniser notre travail, accompagner l'épanouissement de chacun et conserver notre rôle de ressource culturelle essentielle.

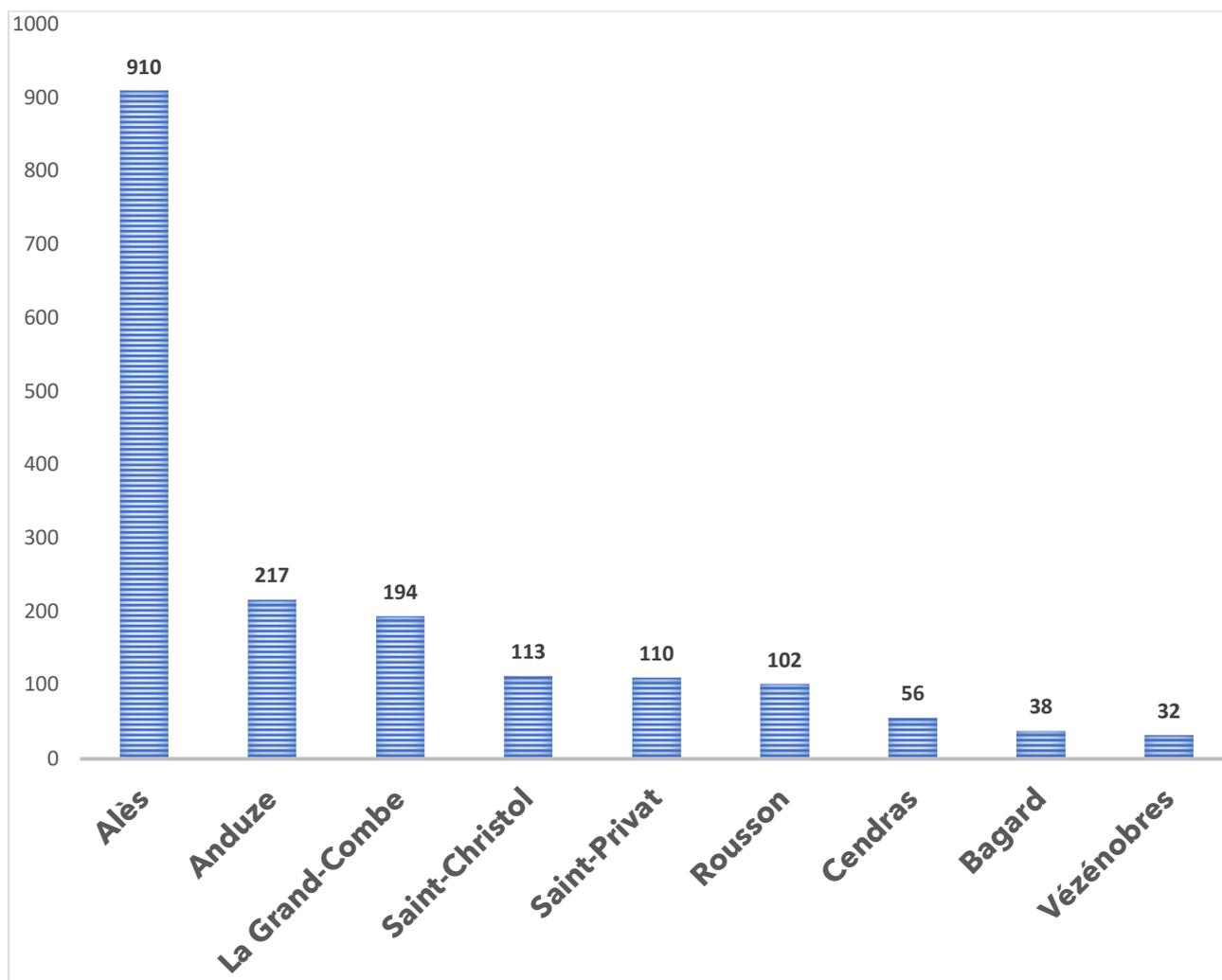
Plus de **100 événements** réunissant près de **15 000 spectateurs** sont organisés chaque année sur tout le territoire d'Alès Agglomération : concerts, spectacles, résidences, master-class, ateliers...

Certaines de ces manifestations sont travaillées directement en lien avec nos partenaires culturels ou sociaux culturels :

- Milieu scolaire
- Scène Nationale le Cratère
- Pôle National du cirque la Verrerie
- IMT Mines Alès
- Musées
- Médiathèques
- École de cirque le Salto
- Cinéplanet
- Festivals (Itinérance, Jazzoparc, Fous Chantants,...)
- Acteurs sociaux-éducatifs
- Acteurs médico-sociaux
- Associations locales (Renc'Arts, ensemble instrumental des Cévennes,...)
- Artistes invités



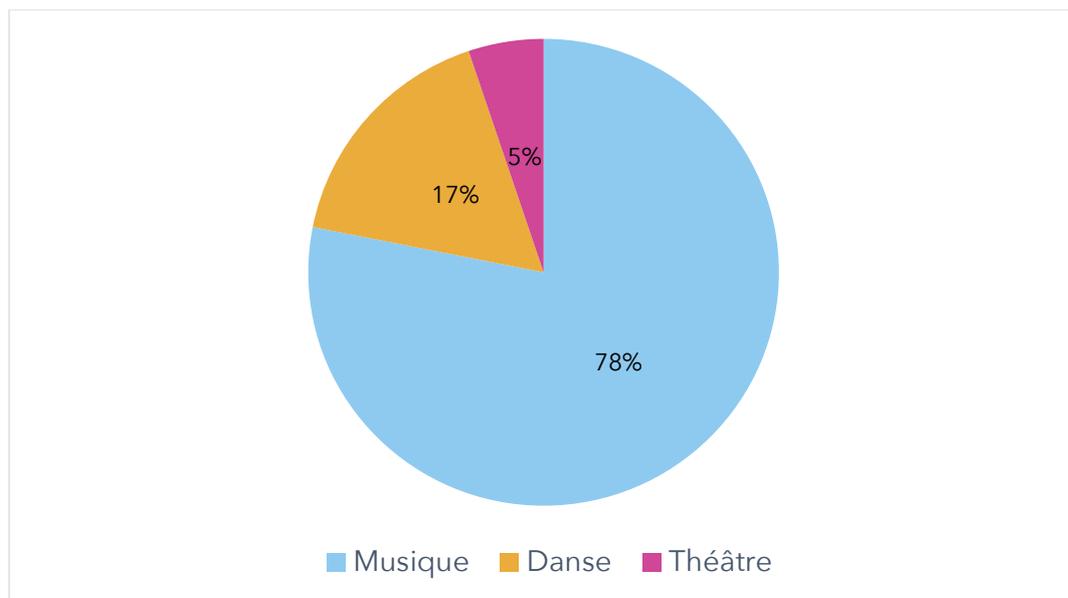
Répartition des sites par nombre d'élèves :



Le site d'Alès se détache largement puisqu'il est le seul à proposer également les spécialités danse et théâtre. Si l'on s'en tient à la musique seule, 600 élèves fréquentent le site d'Alès, ce qui pourrait être plus significatif au regard de la différence de population.

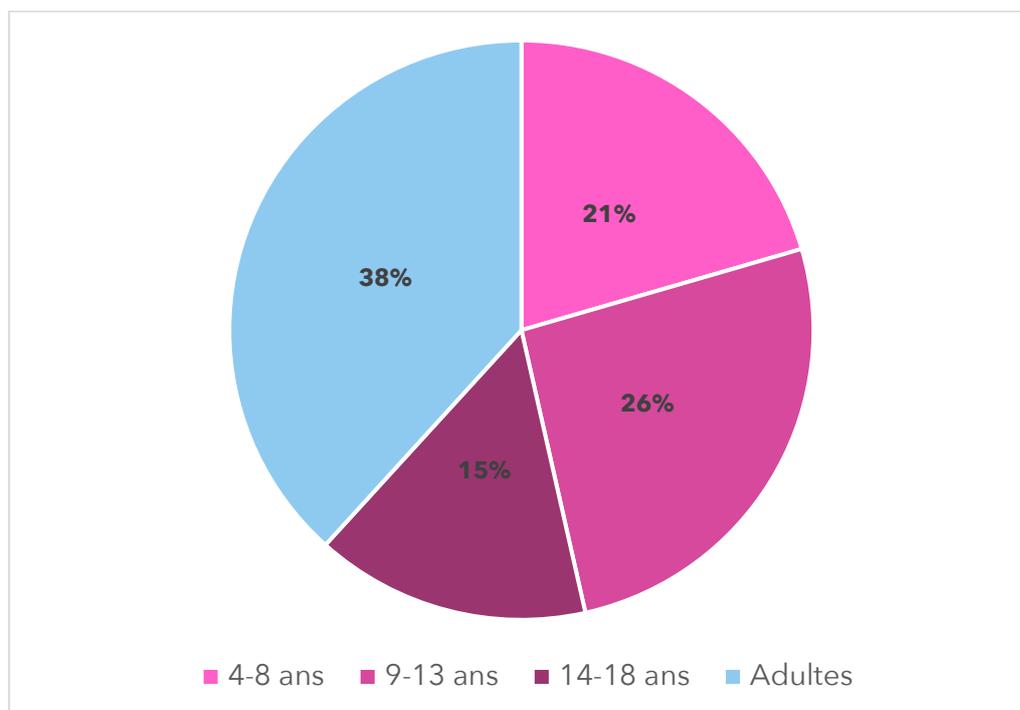
Derrière, Anduze et la Grand-Combe représentent une forte dynamique et une activité importante, suivis de Saint-Christol-Lès-Alès, Saint-Privat-des-Vieux et Rousson, qui pourraient représenter une part plus importante d'élèves au vu de leur bassin de population. Enfin, Cendras, Bagard et Vézénobres comportent peu d'élèves mais restent essentiels à la représentation du Conservatoire sur son territoire.

Répartition par spécialités :



La musique représente une part importante des activités, néanmoins la danse et le théâtre se développent régulièrement, grâce à une dynamique artistique et pédagogique en nette progression. En outre, leur intégration au sein de l'agglomération depuis le 01/01/2024 va permettre à l'avenir d'accroître les actions pluridisciplinaires qui contribueront à enrichir l'offre et les actions du Conservatoire.

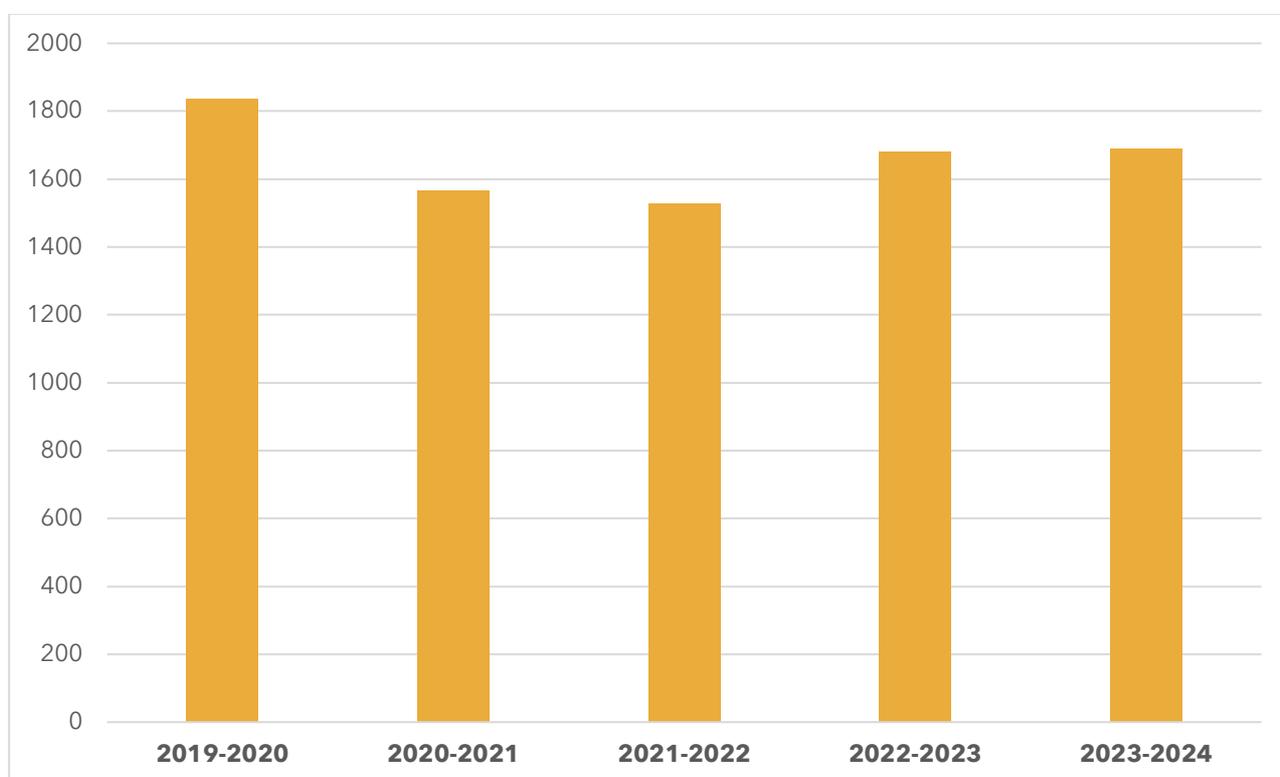
Répartition par âges :



On constate une importante représentation des adultes, commune aux trois spécialités ; plus d'un tiers des usagers qui fréquentent l'établissement ont plus de 18 ans. Cela témoigne d'une offre conséquente en direction de la pratique amateur et d'une volonté de présenter une offre multigénérationnelle depuis plusieurs années.

Il conviendra désormais d'être attentif à l'accueil des plus jeunes, dont la proportion a baissé suite à la période Covid, afin de capitaliser de façon équilibrée sur l'accompagnement des talents de demain.

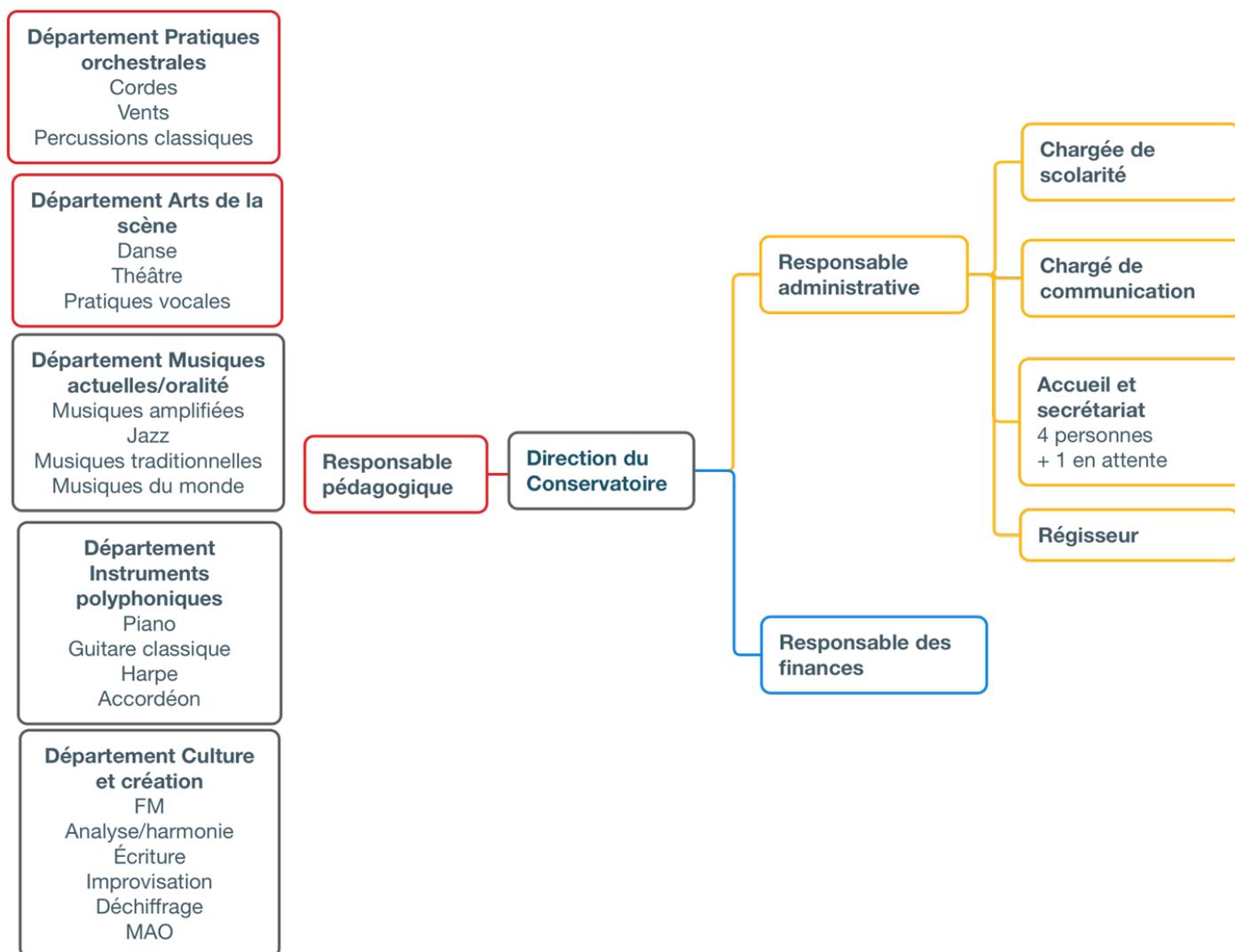
Évolution du nombre d'élèves :



Le Conservatoire retrouve peu à peu le niveau de ses effectifs présents avant le Covid après une chute drastique de 27% entre 2019 et 2021. Ce phénomène se retrouve au sein de tous les établissements d'enseignement artistique au niveau national.

Au-delà de la pandémie, cette période a questionné les pratiques culturelles et les questions sociétales et écologiques dont le Conservatoire s'est emparé afin que son évolution réponde à ces nouvelles attentes.

L'organigramme :



Un nouveau regard sur l'organisation des services du Conservatoire a donné lieu à l'élaboration d'un nouvel organigramme visant à apporter un support à l'activité pédagogique du Conservatoire, harmoniser le fonctionnement des services dans leur lien avec l'équipe de direction (directeur, responsable pédagogique, responsable administrative et responsable financière) et établir une adéquation entre les usages et l'organisation des services. Cet organigramme a été soumis au comité technique du 28 septembre 2022. Il conviendra de continuer à le faire évoluer afin de se conformer aux ambitions futures du Conservatoire, en répondant notamment aux besoins en termes de pédagogie, de coordination de l'action culturelle, d'accueil et de secrétariat.

Depuis 2021, année d'arrivée d'une nouvelle direction au Conservatoire puis la refonte de l'organigramme avec notamment la création d'un poste de responsable pédagogique, de nombreuses évolutions concrètes ont déjà vu le jour en parallèle des réflexions qui aboutissent aujourd'hui à la production de ce texte :

Évolutions administratives :

Structure :

- Transfert de la danse et du théâtre au sein de la communauté d'agglomération
- Intégration des cours de danse et de théâtre au sein des locaux
- Plan d'investissement en instruments et matériel

Procédures :

- Dématérialisation des inscriptions
- Instauration du paiement en ligne
- Harmonisation des tarifs sur les différents sites
- Simplification de la grille tarifaire, prise en compte du quotient familial

Ressources humaines :

- Modification de l'organigramme
- Création du poste de responsable pédagogique, élargissement des départements pédagogiques, création de nouveaux postes fonctionnels de coordinateurs sur chaque site
- Régularisation des contrats des agents en CDD (Contrats de 12 mois sur le grade correspondant aux fonctions) et création de postes permanents
- Accompagnement à l'évolution de carrière des enseignants
- Développement de séminaires réguliers et de formations intra

Communication :

- Création d'un nouveau logo et d'une nouvelle charte graphique
- Création d'une plaquette de la saison artistique
- Instauration des mails professionnels pour toutes les équipes

Rayonnement :

- Intégration du CRI au sein de réseaux :
 - Réseau Occitanie Méditerranée (Diplômes nationaux et classes préparatoires, projets partagés)
 - Réseau national via Conservatoires de France (représentation au sein des instances dialoguant avec le Ministère de la Culture sur les textes cadres nationaux)
- Implication dans l'écriture du Schéma Départemental des Enseignements Artistiques (Porté par le Conseil Départemental)

Évolutions pédagogiques :

Enseignement :

- Évolution des contenus pédagogiques des classes CHAM (collège Diderot) : transversalité des pratiques en musique, danse et théâtre
- Création de cours et de cursus transversaux musique, danse et théâtre : éveil, ateliers découverte
- Modification et renforcement des cursus pour une mise en conformité relative aux schémas d'orientations pédagogiques du Ministère de la Culture en musique, danse et théâtre
- Ouverture de nouvelles disciplines : steel-drum, atelier chant parents/enfants, musique assistée par ordinateur
- Structuration de la filière voix

Diffusion, action culturelle :

- Création d'une saison artistique annuelle sur le territoire de l'agglo
- Développement des partenariats avec de nombreux acteurs locaux
- Création de 3 orchestres à l'école
- Création d'un département handicap et publics empêchés et d'un poste fonctionnel de responsable handicap



AXE 1

UN ENSEIGNEMENT PLURIEL, TRANSVERSAL, VALORISANT TOUTES LES ESTHÉTIQUES

Le Conservatoire Maurice André dispense ses activités sur trois spécialités : la danse, la musique et le théâtre. Cette richesse artistique ne prend tout son sens que lorsqu'elle est partagée, lorsque l'apport de chaque pratique nourrit le parcours de chaque usager et valorise les actions menées sur le territoire. Croiser les arts, c'est penser le parcours artistique comme une somme d'acquisitions qui enrichissent l'enseignement, fédèrent les équipes et favorisent la créativité.

Le Conservatoire encourage les pratiques artistiques collaboratives, musiciens, danseurs, comédiens réunis afin de créer des performances multidisciplinaires, offrant ainsi une expérience artistique holistique.

D'autre part, nous ne souhaitons poser aucune frontière entre les esthétiques, les courants artistiques, les particularités culturelles. Chaque forme d'expression se doit d'être valorisée et transmise comme une revendication d'une expression artistique libre et curieuse.

Au travers de ces objectifs, nous cherchons à promouvoir la diversité d'origines et de profils des élèves, des enseignants et des artistes qui irriguent l'activité du Conservatoire afin de s'adresser au plus grand nombre. La richesse des pratiques artistiques au conservatoire réside dans la diversité des formes d'expression explorées, la rigueur technique et la créativité qui en découlent. C'est un lieu où l'art prend vie et où les artistes émergent en tant que véritables artisans de leur passion ou de leur futur métier.

Des esthétiques multiples au cœur de l'enseignement

Le Conservatoire propose déjà une large variété d'expressions artistiques, mais certains domaines mériteront d'être développés afin de répondre d'une part aux exigences du Schéma National, et d'autre part toucher un plus large public en enrichissant les leviers pédagogiques :

- Création d'un département **musique ancienne**.
- Utilisation de la **musique assistée par ordinateur** (M.A.O.) comme outil pédagogique et comme vecteur de développement de la création.
- Développement des **danses urbaines**, par le biais de partenariat avec des artistes invités et de son développement au sein des parcours.
- Création d'un département **musiques du monde** et augmentation des actions de sensibilisation.
- Développement et structuration des **musiques actuelles** sur tous les sites du territoire.

La place centrale du collectif

Le cours individuel a longtemps été l'élément central de l'enseignement musical, mais en élargissant les passerelles artistiques et en replaçant le lien social au centre de la pratique, les conservatoires sont désormais de formidables vecteurs du « faire ensemble ». Nous souhaitons placer la pratique collective au centre des parcours afin de valoriser chaque parcours au sein de réalisations communes.

Que ce soit dans un orchestre, un ensemble de musique de chambre, une troupe de théâtre, ou un groupe de danse, la collaboration artistique est essentielle. Les artistes apprennent à écouter les autres, à s'améliorer, s'observer, s'entraider en fonction des besoins du groupe et à contribuer de manière harmonieuse à un projet commun.

La pratique collective, c'est également l'apprentissage des responsabilités, l'élargissement des répertoires, l'amélioration de l'aisance en public, un enrichissement culturel et un formidable outil de création du lien social.

Les actions menées en ce sens :

- **Pratiques collectives intégrées** au sein des cursus musique.
- Harmonisation du **lien** entre formation musicale et pratiques collectives.
- Développement de **l'entrée en musique** par le collectif (cycle I).

- Structuration de l'offre de **musique de chambre**.
- Développement des pratiques collectives **intergénérationnelles**.
- Création d'un poste de **pianiste accompagnateur**.
- Intégration de **l'accompagnement « live »** pour les danseuses et danseurs.

Transversalité des pratiques

L'intégration de l'école municipale de danse et de théâtre au sein du Conservatoire au 1^{er} janvier 2024 permet désormais de concrétiser notre ambition de ne plus considérer les spécialités en silo mais définitivement liées entre elles pédagogiquement et artistiquement.

La transversalité entre la musique, la danse et le théâtre offre un terrain fertile pour l'innovation artistique et la création d'œuvres qui transcendent les frontières traditionnelles des disciplines. En outre, la présence de nombreux acteurs des arts du cirque sur le territoire offre des moyens supplémentaires pour croiser davantage les pratiques et favoriser de nouvelles rencontres.

Nous souhaitons donc augmenter ces liens de transversalité en engageant des actions concrètes :

- Offres de **parcours et cursus croisés** en musique-danse-théâtre.
- Création d'un cursus **comédie musicale**.
- Passerelles formalisées avec les arts du cirque, notamment **l'école de cirque** le Salto.
- Éveil artistique et parcours transversal d'atelier découverte **pour les 4-7 ans**.

L'évaluation

L'évaluation au Conservatoire revêt une importance cruciale pour mesurer la progression des élèves et guider leur développement artistique. Cependant, cette évaluation doit pouvoir être une interprétation juste et complète des sommes de compétences qui composent chaque parcours. Les compétences techniques, l'interprétation artistique, l'implication collective, la créativité, l'expression critique, l'assiduité ou la construction d'une curiosité culturelle ne doivent pas s'opposer mais être considérés comme autant de compétences complémentaires.

Ainsi, l'évaluation en conservatoire vise à être à la fois un outil de mesure de la performance et un guide pour la croissance artistique de façon continue. Elle cherche les équilibres afin de favoriser l'épanouissement.

Nous allons retravailler les éléments nécessaires au travers de plusieurs points :

- Importance de **l'évaluation continue**.
- Valorisation de **l'investissement et du parcours artistique** de l'élève.
- **Grilles d'évaluation** communes et cohérentes.
- **Évaluation globalisée** entre chaque discipline d'un parcours.
- **Harmonisation et justesse** des critères pour chaque niveau.

Conserver l'exigence et renforcer le parcours pré-professionnalisant

L'essentiel des publics accueillis au sein d'un conservatoire se destine à une pratique amateur éclairée et autonome tout en nécessitant l'exigence requise pour tous les niveaux de la progression. L'exigence et non l'élitisme, c'est utiliser les capacités de chacun pour en tirer le meilleur d'eux-mêmes. Cette exigence est assurée par la qualification des enseignants, par la qualité et la richesse des offres et par l'importance donnée au sens culturel et artistique de chaque réalisation. Elle garantit la qualité de la transmission et le respect des missions d'un établissement d'enseignement artistique. En outre, nous devons être également en mesure d'offrir à certains étudiants qui choisissent la voie de la professionnalisation le meilleur cadre possible pour qu'ils puissent continuer leur parcours dans les meilleures conditions.

Nous continuerons donc à développer la qualité de l'enseignement et la qualité pédagogique et artistique :

- Implication au sein du **réseau des conservatoires Occitanie-Méditerranée** afin de conserver une unité de niveau et mutualiser nos compétences.
- **Proposer des CPES** (classes préparatoires) et participer à la délivrance de **diplômes nationaux** à destination des futurs professionnels, en s'appuyant sur nos ressources pédagogiques.
- Plan de formation et **augmentation de la part des PEA** au sein de l'équipe pédagogique.
- Approfondissement et **renforcement des contenus** au sein des parcours de IIIème cycle.

AXE 2

UN RAYONNEMENT COHÉRENT ET ÉQUILIBRÉ, UN TRAVAIL EN RÉSEAU AFFIRMÉ

Durant le précédent projet d'établissement, le Conservatoire Maurice André a considérablement augmenté son rayon d'action alors qu'il se façonnait autour de ses 9 sites d'enseignements. Dans le même temps, et grâce au classement obtenu en 2018, il voyait son statut et ses missions se renforcer, sa place au sein des établissements culturels du territoire se faire plus importante.

Désormais Conservatoire de musique, danse et théâtre au 1er janvier 2024, l'établissement va pouvoir capitaliser sur cette progression tout en se tournant vers les différentes échelles de territoire afin de rayonner de manière cohérente et équilibrée, tout en se conformant à la politique culturelle d'Alès Agglomération et aux différents textes cadres.

Durant les deux années de construction de ce projet, nous avons pu évaluer les aspects les plus importants de ce rayonnement :

- En identifiant les principaux acteurs impliqués
- En analysant l'état des infrastructures et des équipements
- En évaluant la nature et la qualité des équipes
- En analysant l'accessibilité géographique et financière de l'établissement
- En réalisant un état des lieux des partenariats
- En évaluant la demande locale en matière d'enseignement artistique
- En étudiant les réalisations et des résultats des élèves
- En estimant les tendances émergentes et les défis auxquels se confronter

Identité du territoire et de son histoire

Tant par sa situation géographique que par son histoire économique, spirituelle ou politique ; tant par son contexte matériel, naturel ou bâti fait de traces et de mémoires, Alès Agglomération a développé une identité contrastée d'une richesse incomparable. En tant qu'acteur culturel de premier plan et garant d'une transmission des savoirs et des traditions, nous souhaitons participer à la valorisation de l'identité culturelle et patrimoniale d'Alès Agglomération, mais également nous situer plus largement dans une culture plurielle et partagée, où l'on revendique son identité au travers des échanges :

- Valorisation des **musiques** et du **patrimoine culturel cévenols**.
- Promouvoir et faire vivre les **musiques et danses traditionnelles** d'Occitanie
- **Investir** les sites culturels, les sites patrimoniaux, les sites institutionnels comme autant de lieux d'échange, de partage et de **rencontres artistiques**.
- Pérenniser et renforcer les actions du Conservatoire au sein des **événements culturels majeurs** du territoire.

Maillage et antennes

L'une des forces du Conservatoire Maurice André est sa présence au plus près des habitants du territoire, grâce à son maillage de neuf sites répartis de manière équilibrée sur Alès Agglomération. Le précédent projet a permis de construire une culture professionnelle commune à tous les acteurs, au sein d'un établissement né du rapprochement de plusieurs structures aux histoires différentes. Nous souhaitons pour le conservatoire la pérennisation de cette vision commune, tout en conservant la force d'un réseau de proximité :

- **Projet d'établissement commun**, partagé et animé par tous les sites.
- **Respect de l'identité** des territoires de chaque site en favorisant les actions qui participent à la vie locale.
- **Autonomie de fonctionnement pédagogique** dans le respect du projet d'établissement, grâce à une coordination identifiée pour chaque site en lien avec l'équipe de direction.
- **Projets transversaux partagés** par toutes les équipes afin de favoriser les rencontres et le croisement des différents publics.
- **Actions d'envergure** réunissant tous les sites chaque année.

Réseaux

Établissement classé à rayonnement intercommunal par le ministère de la Culture, le Conservatoire Maurice André d'Alès Agglomération construit ses actions au plus près des habitants des différents lieux du territoire mais il se doit par son statut de les porter au-delà, afin de s'inscrire au sein de différents réseaux professionnels pour des projets adaptés à chacune de ces échelles :

- **Le réseau local**, comme partenaire privilégié des autres structures culturelles et des différents acteurs sociaux-culturels.
- **Le réseau départemental**, en tant qu'établissement ressource du Schéma Départemental des Enseignements Artistiques.
- **Le réseau régional**, au sein du Réseau Occitanie Méditerranée, en participant activement à l'animation pédagogique des classes préparatoires et des diplômes certifiants.
- **Le réseau national**, comme acteurs des organisations et en conservant une veille constante sur tous les sujets liés à l'évolution des politiques culturelles.

Partenaires emblématiques, festivals

La proximité du Conservatoire avec ses partenaires locaux a toujours permis de construire des partenariats artistiques et pédagogiques de grande qualité. Ces attaches sont devenues encore plus concrètes suite à la candidature de la collectivité au label « capitale française de la culture » qui a débouché sur un projet culturel de territoire coconstruit, avec une réelle volonté de développer le « faire ensemble ».

Nous souhaitons continuer à développer des actions communes avec nos partenaires privilégiés que sont la Scène Nationale Le Cratère, le Pôle National Cirque La Verrerie, les musées, les médiathèques, les festivals, les structures de création et de diffusion et les artistes qui animent Alès Agglomération, tous réunis sous cette bannière commune « La culture est dans notre nature » :

- **Avant-spectacles**, premières parties de spectacles de la programmation annuelle des structures de diffusion.
- **Accueil d'artistes en résidence**, de façon autonome ou en co-production.
- **Projets communs** en co-production : spectacles, concerts, actions culturelles.
- Encourager et favoriser les **créations artistiques originales**, construites en synergie et développées en commun.

Saison artistique

La diffusion est l'une des missions centrales des établissements d'enseignement artistiques. Au cours de la réalisation de ce projet d'établissement, nous souhaitons développer considérablement nos actions en faveur d'un accès au plus grand nombre à des spectacles, concerts, performances artistiques de grande qualité et sans barrières sociales ou géographiques.

La saison culturelle du Conservatoire doit permettre également l'émergence de projets partenariaux et participatifs. Elle est le lieu idéal de l'expérimentation, de la place laissée aux propositions artistiques des élèves favorisant ainsi leur autonomie et leur créativité. Notre saison doit permettre également la rencontre avec des propositions extérieures émanant d'associations, d'équipements partenaires, de structures éducatives ou sociales :

- Des **thématiques identifiées** à certaines périodes de l'année : novembre (le Conservatoire fait son cirque), mars (des femmes et des arts) et mai (le CRI est dans la rue).
- Création d'une **saison des professeurs**, qui constituent une ressource artistique inestimable qu'il est important de valoriser sur tout le territoire.
- Favoriser la **pédagogie de projets** et la restitution, afin de susciter et développer la créativité et la curiosité au sein de tous les parcours.
- Améliorer la **communication** autour de nos événements, créer et promouvoir nos actions au sein de deux plaquettes annuelles.
- Faire **d'Alès Sinfonia**, l'ensemble professionnel adossé au CRI, le fer de lance d'une diffusion exigeante et de grande qualité en faisant la promotion du répertoire orchestral pour le plus grand nombre, en intégrant les talents du Conservatoire et en proposant des actions culturelles à destination de tous les publics.



AXE 3

ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE ET MÉDIATION

L'éducation artistique et culturelle (EAC) a pour objectif d'encourager la participation de tous les enfants et les jeunes à la vie artistique et culturelle, par l'acquisition de connaissances, un rapport direct aux œuvres, la rencontre avec des artistes et professionnels de la culture, une pratique artistique ou culturelle.

La généralisation de l'EAC tout au long de la vie implique la mobilisation de l'ensemble des structures afin de développer des actions au plus près des territoires et en tant que tel, de par son rayon d'action et la diversité des publics concernés par ses actions, un établissement d'enseignement artistique reste un acteur privilégié de ce dispositif.

Dans le cadre de la candidature d'Alès Agglomération au label « Capitale française de la culture 2024 », la mise en place d'une CGEAC a été souhaitée afin de pérenniser et consolider les actions d'EAC portées sur le territoire, en imaginant notamment des opérations transversales entre les diverses structures culturelles.

Le Conservatoire Maurice André a œuvré à la construction de cette convention. Cela a permis de réaliser l'état des lieux, organiser et piloter les rencontres entre tous les partenaires, définir les projets les plus pertinents et d'une façon plus générale assurer la synergie entre la DRAC, l'Éducation Nationale, le Département et les acteurs culturels du territoire.

Beaucoup de nos propositions pédagogiques de découverte et d'entrée dans l'apprentissage artistique peuvent être considérées comme des actions d'EAC. Certaines se déroulent dans nos locaux mais d'autres sont organisées dans les établissements scolaires ou d'autres structures. Pour les années qui viennent et dans l'optique de participer à la dynamique de la collectivité en la matière, nous souhaitons explorer plusieurs enjeux de territoire.

Éducation nationale et enseignement

Lorsque nous nous tournons vers l'extérieur, les lieux d'enseignement sont privilégiés, puisque c'est en leur sein que se trouvent réunis les jeunes publics sans distinction sociale, avec les valeurs de l'apprentissage et de la construction culturelle communes. Nous travaillons avec les établissements scolaires suivant des logiques de temporalité complémentaires, veillant à équilibrer les actions entre le temps court et le temps long. Les projets sont construits de différents formats pour les enfants et les jeunes qui fréquentent les écoles et permettent au Conservatoire de déployer une activité d'éducation artistique et culturelle pensée territorialement. Le Conservatoire pourra participer ainsi pleinement et le plus pertinemment possible à l'objectif du 100% EAC sur l'ensemble du parcours scolaire :

- **La petite enfance**, en devenant acteurs à part entière du Projet Éducatif de Territoire.
- **Les écoles élémentaires**, en développant des interventions en milieu scolaire équilibrées sur tout le territoire et en perpétuant les orchestres ou la danse à l'école déjà en place.
- **Les collèges**, en consolidant les parcours CHAM déjà en place et en **favorisant l'aménagement du temps** pour les élèves.
- **Les lycées**, en **créant des classes CHAD pour les danseurs** afin de permettre l'équilibre entre parcours au conservatoire et temps d'apprentissage scolaire.
- **L'enseignement supérieur**, notamment **l'IMT Mines Alès**, en développant des passerelles et en facilitant la poursuite de la pratique pour les étudiants.

École du spectateur

Afin de former des artistes amateurs complets, nous nous devons de former également des citoyens au sens critique développé et pertinent.

Au Conservatoire, l'école du spectateur prend une signification particulière, associée à l'éducation artistique et à la formation dans tous les domaines liés à l'art. Dans ce contexte, elle est essentielle afin de former les artistes en devenir à être des spectateurs critiques et réfléchis.

Les élèves du Conservatoire ne se forment pas seulement à devenir des praticiens de leur art, mais aussi à développer une compréhension approfondie de l'art dans son ensemble. Ils sont encouragés à être des spectateurs engagés, capables de saisir les nuances

artistiques, de reconnaître les différentes approches créatives, et d'apprécier la diversité des formes d'expression artistique.

Nous allons inclure l'école du spectateur au sein des différents parcours afin de développer la pensée critique et la compréhension approfondie de l'art. Cela contribuera à former des artistes qui sont non seulement compétents dans leur propre pratique artistique, mais également des citoyens curieux, cultivés et pertinents.

Dispositifs avec les quartiers prioritaires

Le Conservatoire n'est pas assez présent dans certains quartiers de l'agglomération, car considéré comme inaccessible ou semblant ne pas répondre aux attentes ou aux besoins. Nous devons cependant contribuer à vitaliser ces quartiers en offrant des espaces culturels et éducatifs, en favorisant la créativité locale et en renforçant le tissu social. Nous souhaitons donc créer des ponts entre le conservatoire et les quartiers prioritaires, offrant ainsi un apport éducatif et culturel à un public diversifié.

Des projets ou des programmes artistiques seront ainsi mis en place, proposant aux résidents locaux, y compris aux jeunes, la possibilité de s'engager dans des activités artistiques. Ces initiatives viseront à réduire les inégalités d'accès en offrant des opportunités à des publics qui pourraient sans cela avoir des difficultés à participer à de telles activités en raison de contraintes financières ou de manque d'infrastructures dans leur quartier.

- **Création de cours ciblés** au sein même des quartiers.
- **Actions ponctuelles** : concerts, journées de découverte, moments d'échanges.
- **Actions pérennes**, sur plusieurs mois, sur le principe de l'orchestre à l'école, adapté au milieu périscolaire.

Soutien à la pratique amateur

Au préalable, il convient de déterminer le profil des publics amateurs en direction desquels l'établissement doit construire son offre. Nous pouvons ainsi identifier les élèves adultes ou adolescents, débutants ou en quête de la reprise, du perfectionnement de leur pratique, les élèves ayant terminé un cursus de pratique amateur et souhaitant poursuivre leur pratique ou les ensembles formés, extérieurs à l'établissement ou accueillis avec un besoin d'accompagnement.

Les élèves adultes ou adolescents sont accueillis au CRI d'Alès au sein de parcours dédiés, construits en fonction de leur propre projet personnel. La problématique qui peut se

poser, notamment en ce qui concerne les adultes, est la temporalité de ce parcours. Nous avons donc borné le cursus adulte sur 4 années, à l'issue desquelles nous leur offrons deux choix : la poursuite de leur parcours au sein de l'établissement, mais au sein d'une pratique collective ou la possibilité de rejoindre le cursus en deuxième cycle, après évaluation. Nous évitons ainsi de monopoliser de l'espace pédagogique tout en assurant un accompagnement personnalisé à l'issue de ce parcours.

Ce parcours personnalisé doit en outre être assujéti à un projet personnel identifié, avec un véritable sens artistique et pédagogique, il comporte par exemple en musique un cours collectif, un cours individuel et en option la participation à un cours de culture musicale (Formation musicale, analyse, culture, etc.). Il est formalisé au sein d'un document dans lequel l'élève détaille les contours de son projet, qui peut aboutir ou non à une réalisation, sous une forme ou une autre. Ce parcours peut se construire également en transversalité sur les 3 disciplines.

Cependant, la pratique en amateur ne s'entend pas forcément sous la forme d'un parcours borné dans le temps. Il est important de pouvoir proposer des espaces d'expression ou c'est le « faire ensemble » qui est prépondérant, sans forcément de notion de progression individuelle au centre de la pratique. Nous avons donc élargi l'offre de cours collectifs et d'ensembles qui ne nécessitent pas forcément de technicité spécifique : steel-drum, batucada, percussions corporelles, percussions africaines en musique, dont la transmission orale est le moteur pédagogique, mais également des cours de danse ou de théâtre sans prérequis de niveau ou de connaissance.

Enfin, nous nous emparerons également de notre rôle ressource dans le domaine de l'accompagnement des pratiques. En lien constant avec les structures de proximité du territoire (maisons de quartier, associations), nous visons à promouvoir notre capacité à accompagner sur le court ou le long terme des ensembles constitués qui souhaiteraient en bénéficier. Les formes que cela peut prendre sont multiples : séances de « coaching », projets partagés, stages ponctuels, etc...

Handicap et publics empêchés

L'accessibilité d'un établissement d'enseignement artistique doit être appréhendée dans son acception la plus large, de l'accessibilité physique jusqu'à la question de l'inclusion. Le processus d'élaboration de l'offre artistique accessible implique la mobilisation de l'ensemble de l'équipe et l'organisation d'une concertation multi partenariale pour concevoir une offre artistique ajustée aux besoins repérés du territoire et à la politique publique culturelle.

Depuis 2021, de nombreuses actions ont été entamées, notamment dans le domaine de la formation des personnels du Conservatoire. Nos objectifs pour les années à venir sont multiples et importants. Nous travaillons ce chantier en lien étroit avec les démarches transversales portées par Alès Agglomération, les différentes instances nationales et les établissements et associations qui peuvent nous accompagner. Plus que tout autre domaine ou sujet, cette question résume à elle seule ce que doit être un conservatoire ouvert à toutes et tous et tourné vers l'acceptation, l'accueil et l'accompagnement de tous les publics.

- Développement et structuration du **département handicap** créé en 2022 et formalisation de ses missions.
- Faire du Conservatoire un **lieu ressource** sur la question de l'inclusion dans les milieux culturels.
- S'entourer de **partenaires de la santé** afin de multiplier les échanges et les collaborations.
- Créer des projets sur le temps long avec les **Instituts Médico Éducatifs** du territoire.
- Faire de la **musicothérapie** un outil pédagogique au service de tous les publics que touche le conservatoire.



LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT EN 30 ACTIONS

UN ENSEIGNEMENT PLURIEL, TRANSVERSAL, VALORISANT TOUTES LES ESTHÉTIQUES

- 1 - (Re)création de nouvelles classes instrumentales : Cor, basson, clavecin, orgue
- 2 - Proposer et développer certaines esthétiques moins représentées
- 3 - Encourager les parcours croisés musique-danse-théâtre
- 4 - Création d'un nouveau cursus comédie musicale
- 5 - Repenser les parcours autour du collectif et de la transversalité
- 6 - Harmoniser les niveaux
- 7 - Évaluer les parcours dans leur globalité
- 8 - Renforcer l'exigence du 3e cycle et s'imposer comme acteurs du réseau ROM
- 9 - Renforcer le cursus Jazz/Musiques actuelles
- 10 - Développer l'utilisation des outils numériques pédagogiques

UN RAYONNEMENT COHÉRENT ET ÉQUILIBRÉ, UN TRAVAIL EN RÉSEAU AFFIRMÉ

- 11 - Obtenir le classement CRD
- 12 - Investir les lieux culturels, patrimoniaux, institutionnels
- 13 - Se positionner comme un établissement ressource sur le tout le département
- 14 - Construire une vision pédagogique et artistique commune à tous les sites
- 15 - Inscrire dans la durée les projets communs avec les partenaires culturels
- 16 - Construire des saisons d'événements favorisant les liens culturels et humains
- 17 - S'inscrire dans l'identité culturelle des territoires de l'agglomération
- 18 - S'emparer des questions de mobilité
- 19 - Faciliter et fluidifier les démarches administratives en ligne
- 20 - Mieux communiquer, être plus visibles
- 21 - Mettre en place un conseil d'établissement

EAC ET MÉDIATION

- 22 - Développer nos actions dans toutes les écoles de l'agglomération
- 23 - Créer une classe à horaires aménagés danse et/ou théâtre
- 24 - Développer des partenariats avec les lycées
- 25 - Accueillir les étudiants de l'enseignement supérieur
- 26 - Intégrer l'école du spectateur dans la formation
- 27 - Aller à la rencontre des publics éloignés socialement et géographiquement
- 28 - Accompagner la pratique amateur autonome
- 29 - Favoriser la mixité générationnelle
- 30 - Développer notre accessibilité vers les publics empêchés



conservatoire
à rayonnement intercommunal
MAURICE ANDRÉ

m u s i q u e d a n s e t h é â t r e

